

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 15

Artikel: Clia de la mère-grand
Autor: M.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

souvent d'espions dans les querelles intestines de la chevalerie).

Le « chanteur nomade » (troubadour) formait une honorable exception. C'était un hôte partout bien vu, à la cour des princes, dans les châteaux des chevaliers, de même que dans les tavernes des villes.

C'étaient des hommes âgés, à la taille imposante, à la longue barbe flottante, qui voyageaient sur des chevaux bien harnachés, tenus en bride par un jeune homme.

N'oublions pas les « écoliers nomades », quoique ceux-ci n'appartissent pas à proprement parler au « peuple ambulant ». C'étaient des étudiants ayant quitté l'Université de leur plein gré ou à la suite de quelque mauvais tour, et, suivant l'esprit de ce temps-là, courant le monde à la recherche d'aventures.

Jeunes, spirituels, maniant adroitement la plume, ils étaient fort bien accueillis chez les chevaliers, peu au fait de l'art de lire et d'écrire. Eux aussi finirent par disparaître, emportés par la marche rapide du temps.

Les siècles se passèrent. A l'origine des grandes foires de Leipzig, Francfort, etc., nous rencontrons des gens gagnant leur vie de différentes façons : nous voyons des danseurs de corde, des panoramas, des carousels, très primitifs, il est vrai.

Le renom des saltimbanques était devenu meilleur, cependant la population ne leur témoignait pas beaucoup de sympathie, les préjugés contre eux s'étant transmis de génération en génération.

Depuis cette époque, les industriels nomades ont continuellement progressé, aussi bien sous le rapport matériel que sous celui de l'intelligence et de la moralité.

Les tentes rudimentaires, clouées sur des perches inégales, les charrettes misérables, éventrées, sales, recouvertes en toile, ont presque disparu, sauf en France. A la place, on voit dans les fêtes des baraques boulonnées, bien construites, ornées de peintures parfois soignées, brillamment éclairées au gaz ou à l'électricité. Il n'est pas rare qu'une machine à vapeur suive l'établissement, qui possède son courrier et s'annonce dans les journaux.

Quant aux voitures d'habitation, ce sont parfois des bijoux de confort et d'élégance, avec exceptions, bien entendu.

Ajoutons que les saltimbanques ont maintenant leur journal à eux, *La Comète*, qui s'édite à Pirmasens et paraît trois fois par mois. Elle donne des renseignements complets sur le séjour de chaque établissement, sur les fêtes qui doivent avoir lieu en Suisse, en France et en Allemagne. La page d'annonces renferme les offres et les demandes d'emplois, baraques à vendre ou à louer, etc.

Comment meurt une planète.

Un astronome distingué, M. Percival Lowell, très connu aux Etats-Unis où il dirige l'Observatoire de Flagstaff, dans l'Arizona, vient de faire, après de longs calculs et de patientes observations, une découverte extrêmement curieuse relative aux planètes Mercure et Vénus, les plus rapprochées du soleil, comme chacun sait. Conformément aux théories émises précédemment par Schiaparelli, Perrotin et Terby, théories non encore prouvées, M. Lowell a établi d'une façon positive que ces deux planètes ne tournaient plus autour de leur axe et par conséquent présentaient toujours à l'action du soleil le même hémisphère.

Ce phénomène s'est déjà produit, on ne l'ignore pas, pour la lune, dont nous ne voyons qu'un côté et qui parcourt le ciel figée dans une immobilité de mort.

Il s'ensuit que la partie des planètes qui regarde le soleil, aujourd'hui et depuis longtemps complètement torréfiée, présente au télescope l'apparence d'un désert aride, stérile et sans vie, tandis que l'autre partie, à jamais plongée dans la nuit, s'est peu à peu refroidie et recouverte d'une couche épaisse de glace, comme, sur la terre, les régions désolées du pôle.

Vénus et Mercure sont donc bien deux planètes absolument mortes. Mais comment ont-elles cessé de tourner sur leur axe ?

M. Lowell explique ce phénomène par l'action des marées qui, depuis l'origine du monde, a sans cesse tendu à ralentir le mouvement de rotation de tous les corps célestes. A l'aide de calculs très savants, il démontre que Mercure, d'abord, s'est petit à petit immobilisé, puis est venu le tour de Vénus,

un peu plus éloignée du soleil que la planète précédente. Maintenant, c'est la terre dont les marées retardent graduellement la rotation. La durée du jour était au commencement, du moins les astronomes les plus autorisés nous l'affirment, de deux heures et quarante et une minutes. Aujourd'hui, le mouvement de rotation s'étant ralenti, la durée du jour est de vingt-quatre heures. Elle ira toujours en augmentant.

Et quand elle aura atteint 8,760 heures — dans deux ou trois millions d'années, — la Terre ne tournant plus qu'une fois sur son axe en 365 jours, l'hémisphère constamment exposé aux rayons solaires sera devenu comme un immense désert calciné et torride, tandis que l'autre face, condamnée à la nuit éternelle, ressemblera à ces vastes solitudes arctiques glacées et stériles où les animaux eux-mêmes et les plantes ne peuvent plus vivre, faute d'un peu de lumière.

C'est ainsi, d'après les prévisions scientifiques de M. Lowell, que finira notre planète.

(Petit Parisien.)

Une visite rendue.

Le Genevois aime les fêtes et les parties de plaisir. Le dimanche, si le temps est beau, la ville reste presque déserte. Dès le grand matin, des groupes de bijoutiers, d'horlogers, de graveurs et autres industriels se mettent gaiement en route. Sur tous les sentiers des environs, les promeneurs abondent, et chemins de fer, bateaux à vapeur, voitures, transportent une foule non moins grande, pour des excursions plus lointaines.

L'un des sites les plus recherchés est le Salève, d'où l'on domine toute la vallée du Rhône, depuis le Fort de l'Ecluse jusqu'au lac, panorama splendide qu'animent de nombreux villages, de charmantes villas et les capricieux méandres de l'Arve et du Rhône.

De l'autre versant, on jouit de l'aspect pittoresque des forêts de sapin, des bois de châtaigniers, des vertes pelouses et du magnifique panorama du Mont-Blanc.

De nombreux promeneurs se dirigent volontiers vers le vignoble de La Côte, où ils prétendent tous avoir des connaissances. Et comme les habitants de cette riche contrée ne se font guère prier pour montrer leurs grandes caves aux visiteurs, les connaissances deviennent facilement des amis.

Un graveur de la rue du Rhône avait été si bien reçu par un vigneron de Begnins, il avait trouvé son vin si bon, qu'en le quittant, il lui fit promettre de venir lui serrer la main à la première occasion qui l'amènerait à Genève.

Le vigneron se souvint de cette aimable invitation, et, quelques mois plus tard, il frappa à la porte de l'atelier de la rue du Rhône, où il trouva le graveur fort affairé et paraissant avoir quelque peu oublié la cave de Begnins. Après quelques préliminaires, sa course à la Côte lui revint en mémoire : « Ah ! c'est vous ?... » s'écria-t-il, tiens, je ne m'y souvenais plus... Eh ben, vous savez, l'ami, fit-il en regagnant son tabouret de travail, quand vous voudrez boire un verre, dites-zy. Et le vigneron de parcourir l'atelier où s'épalaient maintes boîtes de montres et fonds de cuvettes, en répétant assez fréquemment ce monosyllabe : *zy... zy... zy...*

Le graveur se retournait de temps en temps, ne comprenant rien à ce mystérieux langage.

Et l'autre de répéter : *zy... zy... zy...*

— A qui diable en avez-vous ? fit le Genevois étonné.

— Faites estiusse, monsieur... Vous savez... vous m'avez dit que quand je voudrais boire un verre il fallait dire *zy*.

— Ah ! Dieu me damne, expliquez-vous... Euphrosine, apporte donc une bouteille de Crépi pour l'ami de Begnins... tu sais, l'ami du Pays de Vaud, là-bas.

Clia de la mère-grand.

Ma mère-grand no contàvè dâi tant ballè z'histoires que vu, à mon too, vo z'ein contâ iena ora que su grand-père; onna tota vretabillia, oï ma fâi, kâ la mère-grand la de.

Clia tant pouna grand-mère étâi zâo z'u sail-lâite dè Velâ-lâi-Blâmont, ein France, proutze dè... atteindè-vo vâi... proutze dè Mont... dè Mont-Bet... atteindè pi, atteindè pi... proutze dè Mont-Bet-la; oï, lè bin cein. Lè on payi io fâ rudo frâi ein hivai; lâi fâ dâi tant fortès cramenès que lè lâo vignont verounâ âoto dâi z'étrablès et dâi z'éboitions, tantia que la né dè tzalande, l'an septant'ion dè l'autro siècle, l'avions medzi duès tchivres et la mâiti d'na fenna dévant qu'on s'en fuss'apègu; lè la vretâ que vo dio.

L'âi ia assebin, per lè d'amont, on patois tant molèzi à comprendre què faut lo traduire tant coumeint lo tutehe. Tzi ne, quand lo Grand-Abran dit : Onna ganguelhe, onna gaupa, onna pernetta, onna fèmallâ, onna grachâosa, onna damuzalla âo bin onna galèza modze, n'ia pas fâuta dè traduire, on sâ cein que vâo derè. Quand lo gringalet à Nâquoué sè zecagn'avoué lo daderidou dè Taqueten, et que diont : Lè bin verè. — N'est pas verè. — Tè dio qu'oï. — Tè dio què na. — Chefâ ! — Nefâ ! — Vâo-tou frèma què l'est la vretâ ? — Kâise-tè, dzeinhâo. — Na que ne vu pas mè kâisi; diabe mè rontè lo cou se ne lè pas vu, et lâi yè de... — Se te redis pipette, tè totto 'na motcha !... On comprend rudo bin cè leingadzo; l'est tot pliési dè l'ourè, et cein fâ recaffâ tot lo mondo; na pas cè bougro dè patois français que nion ne sâ, que nion ne comprend, que nion ne l'ou sein sè derè què-te cosse ? dâo tutehe ? dè l'anglais ? âo bin d'âo terratchu ? ne m'ein parlâ pas ! na !

Mâ por ein reveni âo conto dè ma mère-grand — que n'est pas 'na gandoise, pardi na — lo vouâtizè tau que la bouna villhe lo desâi.

On dzo, dein on veladzo dè son payi, à n'hâoretta dè Velâ-lâi-Blâmont, lo maire — qu'est don coumeint tzi no lo syndico — fâ senâ lo coumon; l'étâi lo sailli-frou, on coumeincivè à focherra, à vouâgni. Faut assebin vo derè que cein sè passâvè dévant la granta révoluchon dè houetanta-nâo; lè paisans français étions dein 'na granta misère.

Quand tot lo veladzo fut quie : lè z'hommos, lè fennès, lè z'infants, et mimameint lè dze-nellhès et lè borres, lo maire lâo fâ :

— Attiutâdè, mè z'amis, vo sèdè trè-ti que no sein destra pourros, que l'ardzein est molèzi à gagni, que lo râi fâ payi lè z'einpouts sein vouâtizè se lâi ia aquèidè dans la catzetta dâi pourrès dzeins. Ora, vo sèd'assebin que dein la Biliblia — qu'est lo lâivro dâo bon Dieu — lâia çosse : « Tu récolteras ce que tu as semé. » Adon on Ancien preind la parola : Lè la vretâ, kâ demeindzo ma fenna... — Kâisi-vo, l'Ancien, lâi fâ onna pourra villhe qu'étâi à pi-dè-tzau dein lo paccot, lessidè devesâ lo maire.

Stuce repredè : S'on pâo recouilli cein qu'a étâ sennâ, no faut pliantâ dâi truffès couâtès po recouillir dâi truffès couâtès. — Bravo ! monsu lo maire... — Kâisi-vo lè, refâ la villhe. — Vo sèdè bin ti guèro faut dè bou po couâirè lè truffès et onco bin mî po couâir'âi caïons ein hivai, dévant dè lè tiâ. Crâidè-mè, no faut es-sayî sti ian dè pliantâ des truffès couâtès, kâ no...

La mima villhe lâi copè lo subliet ein de-seint : Coumeint faut-tè lè pliantâ cliâo truffès couâtès ? Totès riondès ? plliounaies ? ein quatre bocons ? Faut-te lâi mettrè dè la sau ?

Lò maire lâi fâ : « Couâidè-lè coumeint po lè caïons, dévant dè vo cutzi. »

Adon dâibrâmaies dâo tonnerro, dâicris : Vive lo maire ! vivent lè municipaux ! fironf fotttrè lo camp ai polalhès, et tot lo mondo s'ein fut à

l'hotò po medzi on bocon dè pan dèvant dè sè reindr' à l'ovradzo.

Lo nèvào d'ao maire, qu'avai on carro tot pret — on carro dè chix quartèrons — plianta sè truffès lo leindèman matin.

Quatr' à cinq senannès pllie tã, lo maire qu'è-tai dèvant tzi li, vãi passà son nèvào et lài criè: — Hé! Zidore, tè truffès sont-te dza lài vaies? — Oi, onclio Djan, coumeinçont; mà n'se pas que d'ao diablo lài ia, là follhiès d'ao truffès couaitès ne sont pas coumeint là z'au-très: resseimbliont à d'ao crouitè z'herbè.

M. D.

Le voisin de Rossini.

Pendant que Rossini habitait le boulevard Montmartre, il eut quelque temps pour voisin un jeune pianiste qui passait le jour et souvent la nuit à faire des études. Le pauvre garçon parcourait les gammes avec un acharnement digne d'un meilleur sort. Il jouait faux à chaque minute. Rossini, alors occupé à des travaux lyriques, *Le Comte Ory*, je crois, ne put résister longtemps à cette affreuse discordance. Un jour il se rendit chez le jeune homme qui ne le connaissait pas.

— Monsieur, lui dit-il, voulez-vous me céder votre chambre?

Cette chambre, située au sixième étage, basse de voûte, était froide comme une glacière. L'étudiant regarda avec étonnement son interlocuteur.

— Vous avez trois mois encore à rester ici, continua Rossini; je vous donne deux cents francs; les voici.

L'étudiant saute de joie: deux cents francs! c'était une fortune, c'était un trésor inespéré.

— Je vous laisse huit jours pour déménager, fit l'auteur de *Guillaume-Tell*; seulement je n'exige de vous qu'une seule chose durant ces huit jours.

— Parlez, dit l'étudiant, vous serez obéi.

— Pendant ces huit jours vous ne toucherez pas à votre piano.

Le pauvre garçon y consentit, et Rossini s'en alla enchanté de son marché.

Les trois premiers jours la paix était revenue prendre possession du domicile du maestro; plus de gammes fantastiques, plus de notes fausses, plus de sonates échevelées. Le locataire indemnisé faisait un scrupuleux *relâche*.

Mais, ô surprise! le quatrième jour, le fatal piano retentit de plus belle, d'une façon toute charivarisée, plus bruyant que toutes les symphonies modernes, plus discordant que les aubades données aux jeunes mariées de cinquante ans, et, chose inouïe! ce tintamarre dura six heures.

Rossini courut chez son voisin, qu'il trouva au clavecin trempé de sueur, le front rouge, les yeux en feu.

— Il paraît, lui dit le compositeur, que vous êtes de parole?

— Elle est venue, répondit le jeune homme, oh! elle est venue! C'est égal, j'ai eu bien de la peine.

— Qui est venu, dites donc?

— Elle! elle!

— Et mes deux cents francs?

— Oh! tenez, les voilà, monsieur, reprenez-les. Je ne déménagerai pas; je ne pourrais pas déménager... car elle ne viendrait pas; elle ne pourrait pas entendre le son de mon piano, notre signal convenu.

— Mais de qui donc parlez-vous?

Le pianiste en herbe montra alors du doigt une fenêtre située dans la cour de la maison voisine. A cette fenêtre et derrière un rosier se cachait une jeune fille si gracieuse, si vermeille, si fraîche, qu'on aurait pu croire, à la voir penchée sur l'arbuste en fleurs, que ce n'était qu'une rose de plus...

Rossini comprit alors les regrets de son jeune cessionnaire. Pendant les trois jours de silence du piano, la belle amie, se croyant délaissée, n'avait pas reparu. L'amour seul était coupable de la rupture des conventions.

L'aimable compositeur ne voulut point rompre sa liaison avec sa nouvelle connaissance; pour son repos, il fit donner à son voisin des leçons gratuites par un célèbre pianiste de ses amis. Le jeune homme ne joua plus faux, et le charmant objet de sa patiente flamme, vaincue par ses progrès mélodieux, n'hésita plus à lui donner sa main.

Adroit comme un singe.

Rien n'est plus vrai que cette locution populaire. A Hambourg, chez le célèbre Hagenbeck, fournisseur attiré de toutes les grandes ménageries, il existe au milieu de son établissement une vaste rotonde où 200 singes au moins prennent leurs ébats en complète liberté. Fait curieux et qui montre l'intelligence et l'esprit réfléchi du singe, qui n'a nullement besoin de professeur, Hagenbeck a donné à ses pensionnaires une multitude de jouets d'enfants, balles, cerceaux, brouettes, petits établis de menuisiers, etc. Les singes s'amuse avec tous, sans que personne n'ait pris la peine de leur montrer la manière de s'en servir. Plus fort encore: au centre de cette rotonde est une immense trémie à grains qui déverse dans une augette, maïs, noisettes, noix, quartiers de pommes, etc., à la condition qu'on tourne une roue d'appel placée au sommet. Eh bien! nos amis les singes ont compris, sans qu'on le leur expliquât, le maniement de la trémie; pendant que l'un d'eux tourne la roue, les autres assis en rond, autour de l'augette, attendent la descente des friandises qu'ils dégustent, et lorsque celui qui tourne la roue s'aperçoit que c'est bientôt son tour de prendre sa part au festin, il arrête son travail, pousse un petit cri et un camarade vient le remplacer.

(La Nature.)

Nous lisons dans la *Gazette de Lausanne* du 25 janvier 1811 cette curieuse annonce:

Le citoyen David Devillard, de Gollion, avise le public que ceux qui pourront entendre dire à quel-que personne que ce soit qu'il ait volé une montre à répétition, la nuit du 14 janvier 1811, chez Louis Chanel, du dit Gollion, auront une récompense de 200 francs, moyennant qu'ils puissent le prouver.

D. DEVILLARD.

Saison d'opéra. — Le comité du Théâtre vient de lancer une circulaire donnant la composition de la troupe d'opéra et le répertoire des pièces qui seront jouées à partir de mardi 20 avril. Ces indications permettent d'espérer une belle saison.

Des cartes d'abonnement aux douze représentations de semaine sont en vente actuellement, chez MM. Tarin et Dubois. Nous ne pouvons qu'engager le public à profiter de cette occasion et à soutenir les efforts d'un comité qui nous amène une troupe vraiment digne de Lausanne.

A cette occasion, nos amateurs de musique liront peut-être avec intérêt les annonces publiées dans nos journaux au cours de la saison d'opéra à Lausanne, dans l'année 1815. En voici quelques-unes, qui donneront une idée de l'ancien répertoire:

Demain 13 janvier, *Le Devin du village*, grand opéra de J.-J. Rousseau.

Mardi 24 janvier, *Le Petit Chaperon rouge*, opéra en 3 actes, à grand spectacle, précédé de l'*Opéra comique*, opérette en 1 acte.

Mardi 31 janvier, *Angéline ou La Champenoise*, précédé de la première des *Deux jaloux*, opéra. Le spectacle commencera par la représentation de *Sylvain*, opéra, musique de Grétry.

Mercredi 7 février, seconde représentation de la *Pie voleuse*, drame en 3 actes, suivi de *Avis au*

public, ou le *Physionomiste en défaut*, opéra en 2 actes.

Samedi 10 février, *Le Nouveau diable à quatre*, opéra en 3 actes, précédé de la *Maison isolée* ou le *Vieillard des Vosges*, opéra en 2 actes. — Jusqu'à la clôture, les jours de spectacle sont fixés au lundi, mercredi, jeudi et samedi.

Mercredi 14 février, *Ninon chez Mme de Sévigné*, opéra suivi de l'*Irato* ou l'*Employé*, opéra. Le spectacle sera terminé par les *Perroquets de la mère Philippe*, vaudeville.

Samedi 24 février, *Joseph en Egypte*, opéra en 3 actes, suivi de *Gulnare* ou l'*Esclave persanne*, opéra en 1 acte.

Mercredi 28 février, pour la clôture définitive, *Ninon chez Mme de Sévigné*, suivi de *Jean de Paris*, opéra en 2 actes. Le spectacle sera terminé par la *Somnambule*, vaudeville en 2 actes. On commencera à 5 heures et demie.

THÉÂTRE. — Aujourd'hui, samedi, à 2 heures et à 8 heures; demain, dimanche, à 2 heures et à 8 heures; dernières représentations de la belle pièce de Verne et d'Ennery: **Les enfants du capitaine Grant**.

La représentation de dimanche soir, donnée au bénéfice de M. Dégrioux, grand premier rôle, clôturera la saison théâtrale.

Pour toutes ces représentations, *prix du dimanche*. Pour les deux matinées: *moitié prix à toutes les places, pour les enfants*.

Samedi, à minuit, train de retour sur *Echallens-Bercher*. — Dimanche, à l'issue du spectacle, *tramways* pour *Lutry* et la *Pontaise*.

Mot de l'énigme du 3 avril: Bœuf, œuf. Ont deviné: MM. Dodille, J. Rapin, Gaud, J. Henny, Dufour-Bonjour, Lausanne; Roy, Schaffouse; Delessert, Vuillens; Linder, Montreux; Gleyre, Crisier; Bastian, Forel; Nicole, Collombier; Fallet, Bienne; Aeschmann, Fleuriel; Progin, Bulle; Beck, Maisprach; Margot, Ste-Croix; Regamey, Vers-chez-les-Blancs; Gillard, Yverdon; Gendarmier, Nyon; Lupin, Morges; L. Orange, J. Métal, E. Collet, Genève; F. Bron, Peseux. — La prime est échue à ce dernier.

Recettes.

Pieds de cochon à la Sainte-Menehould.

— Echaudez-les; entourez-les séparément d'un cordon de toile qui les maintiendra droits; mettez-les dans une marmite avec de l'eau, des carottes, du sel et du poivre, ail, bouquet garni. Il leur faut trois ou quatre heures de cuisson. Les sortir à ce moment de la marmite, les laisser refroidir à moitié, enlever la toile, fendre les pieds en deux, laissant un gros os de chaque côté, mouiller d'huile, garnir de chapelure assaisonnée de sel et faire griller.

Œufs brouillés aux croûtons.

— Cassez six œufs dans une casserole. Ajoutez 75 grammes de beurre frais, coupé en petits morceaux, deux cuillerées de lait, du sel et du poivre fins. Battez bien le tout ensemble; puis mettez la casserole sur un feu modéré et sans cesser de battre avec une cuiller de bois. Aussitôt que les œufs commencent à prendre, retirez-les du feu en les remuant toujours, jusqu'à ce qu'ils soient un peu épaissis. Dresser sur un plat rond et servez-les bien chaud avec une garniture de croûtons frits au beurre.

Boutades.

Entre époux:

MONSIEUR. — Il est à remarquer que ce sont les plus grands imbéciles qui épousent les plus jolies femmes...

MADAME, souriante. — Oh!... flatteur!

Une feuille d'avis du canton contient l'annonce suivante:

Chez... il y aura toujours du lait chaud pour petits enfants de la même vache.

L. MONNET

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard